

H-France Review Vol. 18 (November 2018), No. 221

Michèle Virol, *Louis XIV et Vauban. Correspondances et agendas*. Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017. 556 pp : ill., cartes, portr., fac-sim. € 26,5 (broché). ISBN 979126706281.

Compte-rendu par Jérôme Loiseau, Université de Bourgogne-Franche-Comté.

« Continuez à m'écrire ce qui vous passe dans la tête et ne vous rebutez pas, quoique je ne fasse pas toujours ce que vous proposez et que je ne réponde pas bien régulièrement aux lettres que vous m'écrivez » : cette invitation pressante de Louis XVI à Vauban, au détour d'une lettre envoyée de Dinant, le 13 juin 1693, signale la relation de confiance qui s'est établie entre les deux hommes ; le « Grand Roi » souhaite recevoir toutes les idées de son commissaire général des fortifications comme si elles relevaient d'une énergie vitale à son règne et à sa tâche de gouverner le royaume. La différence entre les deux personnages ne résiderait finalement que dans le libre-arbitre qu'affiche Louis XIV de s'inspirer et de répondre aux missives de son serviteur. Cette sorte de proximité entre les deux hommes est confirmée, la même année, par la première invitation, honneur insigne, de Vauban à Marly.[1]

Voilà typiquement le genre de trésor que recèle la collection de lettres—249 écrites entre 1691 et 1707, dont 105 inédites : 185 de Vauban et 64 du roi - rassemblées par Michèle Virol. Cette édition critique reprend et complète les précédents recueils de la correspondance de Vauban. Elle constitue ainsi une nouvelle ressource utile à l'historiographie du règne de Louis XIV mais également à celle de Sébastien le Prestre de Vauban, petit noble des confins bourguignons—il est né à Saint Léger de Fourcheret, en 1633—devenu, en 1703, maréchal de France, et dans la connaissance duquel l'historienne est passée maître.[2]

Cette vaste compilation épistolaire innove encore en donnant à lire les agendas d'audience, eux aussi, comme près de la moitié de la correspondance ici publiée, inédits. Au nombre de 40, ses feuillets d'écriture sans calendrier, rédigés entre 1690 et 1706, permettent selon Michèle Virol, à l'issue d'une présentation critique serrée précise, « d'appréhender la genèse et le déroulement » du travail de réflexion de Vauban au service du roi et de l'Etat,[3] La réunion de ces deux sources nous offre alors un excellent observatoire sur la manière de regarder principalement la geste militaire qui réunit les deux personnages à l'occasion de la guerre de la Ligue d'Augsbourg et des premières années de celle de la succession d'Espagne.

La tonalité des échanges est professionnelle. Rarement Vauban ne s'y donne à voir en courtisan qui profiterait de la sorte d'intimité qu'ils procurent pour faire avancer ceux de sa parentèle ou de ses amis. Il se soucie davantage de questions d'ordre tactique et général comme la solde des ingénieurs à propos de laquelle il interpelle le roi pour l'exhorter à ne pas les abandonner puisqu'ils sont « les principaux instruments » des conquêtes du roi et « les plus exposés ».[4] Les affaires qui sont traitées dans ces missives concernent ainsi essentiellement ce qui constitue le credo du règne de Louis XIV : la « sûreté et conservation » de l'Etat royal.

La fibre réformatrice animée par un sens de la justice pour le plus grand service de l'Etat que l'on retrouve dans le *Projet de Dîme royale* n'est pas absente des textes. Elle transparait à plusieurs endroits

au sein de cette correspondance dont l'un des apports majeurs est toutefois de nous confronter à la liberté de ton entre le roi et son serviteur, accréditant la remarque de François Bluche selon qui « aucun homme sans doute ne parla au Grand Roi avec tant de franchise ».[5] Pour preuve, la magnifique lettre du 18 août 1693 où Vauban s'emporte contre l'obstination de Louis XIV à vouloir fortifier Huy et lui inflige une démonstration en dix points pour l'en détourner. Tous confinent à souligner l'absurdité de la position royale. Il y défend avec ardeur et sans ambages une autre thèse tactique. Conscient d'une certaine démesure de ses propos, ceux d'un gentilhomme guidé par le sens de l'honneur, il prend soin de distinguer ce qu'il considère comme son devoir de conseil de ce qui pourrait être une injure à la majesté du roi en promettant qu'il se taira ensuite « sa vie durant », illustrant ainsi ce devoir d'obéissance auquel la monarchie est parvenue à astreindre la plus grande partie de la noblesse du royaume.[6] Et le plus saisissant n'est pas tant l'émotion de Vauban au moment de s'exprimer que le désir de Louis XIV de l'entendre toujours puisqu'après avoir reçu ce discours de la méthode, le roi l'incite à poursuivre ce commerce particulier : « vous pouvez me parler d'autant plus hardiment que je ne montrerai votre lettre à personne, et que cela demeurera entre vous et moi » ! [7]

On se plait alors à penser à une forme d'amitié, mais c'est bien la raison d'État qui commande cette intimité professionnelle comme le souligne Michèle Virol dans sa conclusion. Le sujet de cette conversation nourrie pendant près d'une vingtaine d'années est tout entier celui du gouvernement du royaume. Michèle Virol nous guide à la perfection pour bien le comprendre. La correspondance échangée entre les deux hommes, entre 1688 et 1702, fait l'objet des chapitres I et III. Sur près de trois cents pages, les lettres se succèdent selon un ordre chronologique et un classement annuel ; chaque année s'ouvre par un tableau reconstituant les échanges épistolaires mais également les audiences. L'historienne s'attache à en préciser le contexte par des introductions conséquentes. Elle prend également grand soin de présenter au fil de l'eau les événements auxquels les échanges font référence. La clarté est bien l'une des grandes préoccupations de l'ouvrage qui se signale encore par le changement de typographie selon qu'il s'agisse d'une lettre du roi ou de Vauban. Le tout est agrémenté par des illustrations — plus d'une trentaine - diverses : tableaux, cartes, dessins.

Les trois autres chapitres (II, IV et V) sont dédiés aux agendas de Vauban qu'il rédige entre 1690 et 1706. Ces documents inédits s'apparentent à des « recueils d'idées et de notes », selon le constat argumenté de l'auteur ; ils sont disséminés entre le fonds Rosambo et les cartons du Dépôt des fortifications du Service Historique de la Défense. Michèle Virol en propose une typologie en cinq catégories : audience au roi, compte rendu de mission, préparation d'un mémoire, prises de notes au cours de voyages et estimation de travaux à effectuer dans une place-forte.[8] Fort logiquement, elle induit pour partie leur regroupement dans le plan général de l'ouvrage, entre d'une part les agendas d'audience, de 1691 à 1702 (Chapitre II) qui sont liés à la disparition de Louvois, ce dernier offrant la possibilité à Vauban d'avoir un accès direct au roi, et d'autre part les agendas pour rendre compte de ses inspections des fortifications dont Seignelay et Louvois, puis directement Louis XIV, sont les destinataires. Enfin, un dernier chapitre rassemble sous le titre « écrits du for privé » ce que Michèle Virol nomme l'agenda personnel de Vauban : 50 *folios* manuscrits de la main d'un secrétaire qui livrent, de manière décousue, les pensées qui habitent l'esprit de Vauban entre la Paix de Ryswick et le début de la guerre de succession d'Espagne. Tout aussi riches que la correspondance, ces agendas témoignent d'un Vauban politique qui se veut, là aussi, le conseiller du roi en matière de fortifications et plus généralement de stratégie militaire.

De ce point de vue, ces agendas, notamment ceux dits d'audience, permettent d'éclairer encore davantage la notion de guerre de cabinet, analysée en particulier par Jean-Philippe Cénat.[9] Plus généralement, ils nous renseignent utilement sur les mécanismes de l'information et de la décision royales auxquelles Vauban contribue à sa manière et avec d'autres : on pense évidemment à Chamlay.[10] Quelques lettres sont particulièrement significatives sur cette quête des données se rapportant à la guerre ; le réseau d'espions renseignant Louis XIV affleure mais aussi l'importance aux yeux du roi des cartes que lui envoie Vauban dont il loue la précision et l'utilité pour le maréchal de Choiseul. Enfin, la lettre de Vauban du 27 mars 1694 se rapportant à la bibliothèque de Louvois achetée

par l'abbé Daquin et dont les 13 tomes de plans et de cartes seraient utiles à la conduite de la guerre illustre bien la compréhension par Vauban de la nécessité pour l'État de conforter un système centralisé d'information, dans la continuité des efforts entrepris par les Colbert.[11]

Enfin, ce travail d'édition particulièrement soigné ne se réduit pas aux fructueuses pistes historiographiques qui éclairent la figure du « roi de guerre » puisque Vauban fut aussi et surtout un nomade au service du roi.[12] La vie du personnage, saisie de temps à autre, engage alors le lecteur à méditer sur l'extrême diversité de son expérience du monde qui est d'abord géographique - des frontières de l'Est à la Bretagne à laquelle il est fait une grande place - puis politique - des questions d'administration de la guerre à celles relatives à la science politique du royaume pour laquelle il est aussi célèbre que ses fortifications - et enfin, comme les hommes de son temps, dynastique comme en témoignent, dans les agendas, les nombreuses suggestions de grâces faites au roi pour un membre de sa famille ou l'un de ses amis.

En définitive, cette édition critique, outre le fourmillement d'informations dont nous n'avons suggéré que quelques aspects, construit rigoureusement un double portrait aux nombreuses facettes et nous convie, en bien des moments, à observer la convergence toute rationnelle de deux intelligences du monde, comme un pont jeté par dessus la distance radicale qui sépare les deux personnages.[13] Nul doute que la qualité du travail de Michèle Virol agisse de même entre notre temps et le leur!

NOTES

[1] Michèle Virol, *Louis XIV et Vauban. Correspondances et agendas*. (Ceyzérieux, Champ Vallon, 2017), p.93.

[2] Michèle Virol, *Vauban : de la gloire du roi au service de l'État*. (Ceyzérieux, Champ Vallon, 2013) ; *Les oisivetés de Monsieur de Vauban*. Villeneuve d'Ascq (Presses Universitaires du Septentrion, 2002).

[3] Virol, *Louis XIV et Vauban*, p. 18.

[4] Virol, *Louis XIV et Vauban*, p. 226.

[5] François Bluche, notice « Vauban » in François Bluche (Sous la dir.) *Dictionnaire du Grand Siècle*, (Paris, Fayard, 1990), p.1567.

[6] Virol, *Louis XIV et Vauban*, p.129.

[7] Virol, *Louis XIV et Vauban*, p.138.

[8] Virol, *Louis XIV et Vauban*, p.21.

[9] Jean-Philippe Cénat, *Le roi stratège : Louis XIV et la direction de la guerre, 1661-1715* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010).

[10] Jean-Philippe Cénat, *Chamlay, le stratège secret de Louis XIV* (Paris, Belin, 2011).

[11] Jacob Soll, *The Information Master. Jean-Baptiste Colbert's Secret State Intelligence System*. (Ann Arbor, The University of Michigan Press, 2009) ; John C. Rule & Ben Trotter. *A World of Paper. Louis XIV, Colbert de Torcy, and the Rise of the Information State*. (Montreal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014).

[12] Joël Cornette, *Le Roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle* (Paris, Payot, 2000).

[13] À ce titre bien des remarques développées par Lionel Rothkrug, concernant le gouvernement du royaume par la raison et l'image d'un Louis XIV « roi bureaucrate », trouvent là d'autres confirmations. Lionel Rothkrug, *Opposition to Louis XIV. The Political and Social Origins of the French Enlightenment* (Princeton, Princeton University Press, 1965).

Jérôme Loiseau

Université de Bourgogne-Franche-Comté, Centre Lucien Febvre (EA 2273)

jerome.loiseau@univ-fcomte.fr

Copyright © 2018 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172